

Services de Santé Mentale : recherche PSYCHIATRES (H/F) :

- DINANT : 16 heures/sem

- JEMELLE : 8 heures/sem

DOSSIER D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

CONDITIONS :

- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine et du D.E.S. en psychiatrie.

MISSIONS PRINCIPALES

Assurer une activité clinique qui s'exerce sous différentes facettes :

- Consulter, former et soutenir le personnel de première ligne en collaboration avec l'intervenant psychologique et l'assistant social
- Effectuer des travaux d'expertise et des bilans dans le cadre de missions précises (aide à la jeunesse, personnes handicapées, justice, mutuelle, etc.)

Assurer la fonction de directeur thérapeutique

Voir le descriptif de fonction pour plus détails sur les missions particulières et les compétences requises.

AUTRES :

- Les médecins conservent leur statut d'indépendant.
- Rétribution : sur base de déclaration de créance au taux horaire de 95,72 € .
- Prise en charge, au départ du domicile, des frais de déplacement liés à l'exercice de la fonction : 0,25 €/km
- Pour tout autre renseignement, s'adresser à :
 - Madame Linda GOUKENS (081/77.52.33 - linda.goukens @province.namur.be) ou
 - Madame Sophie LOTTIN (081/77.52.82 - sophie.lottin@province.namur.be);

Votre LETTRE DE MOTIVATION ainsi que votre CV + COPIE DES DIPLÔMES (docteur en médecine + D.E.S. en psychiatrie)
par courrier à l'adresse suivante : Service GRH, à l'attention de Monsieur VERDONCK,
Directeur, rue Lelièvre, 6 à 5000 Namur ou via mail à
martine.franquien@province.namur.be